

Compte-rendu de la rencontre avec Pierre Duschesne

Suite à la demande du congrès, nous avons demandé il y a environ un mois à rencontrer le nouveau ministre de l'éducation supérieure afin d'avoir plus de précisions en vue du Sommet sur l'éducation. Après un délai assez long, le gouvernement nous a finalement répondu qu'il nous rencontrerait à Québec le vendredi 12 octobre.

Étaient présent-e-s à la rencontre :

- Katherine Ruault, secrétaire à la coordination de l'ASSÉ
- Blandine Parchemal, secrétaire aux affaires académiques de l'ASSÉ
- Jean-Michel Savard, secrétaire aux affaires externes de l'ASSÉ
- Ludvic Moquin-Beaudry, secrétaire aux communications de l'ASSÉ
- Louis-Philippe Véronneau, élu au comité à la recherche et aux affaires académiques de l'ASSÉ

- Pierre Duschesne, ministre de l'éducation supérieure
- Geneviève Masse, en charge de l'organisation du Sommet
- Christyne Tremblay, sous-ministre de l'éducation supérieure
- Esther Gaudreault, directrice de cabinet
- Benoit Dubreuil, attaché politique du ministre
- Marie-Christine Fillion, responsable des communications avec les différents groupes

Le ministre a commencé par nous questionner sur les principes organisationnels de l'ASSÉ, mentionnant qu'il souhaitait entendre de notre bouche une définition exacte de nos structures. Après avoir rappelé que selon l'ASSÉ l'éducation n'est pas une marchandise, nous leurs avons expliqué nos six principes fondateurs, soit :

1. Une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non discriminatoire.
2. Pour un régime d'AFE ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant
3. Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence du privé
4. Pour la démocratisation des institutions d'enseignement
5. Pour une solidarité syndicale avec les luttes internationales progressistes
6. Contre toute forme de mondialisation qui entérine la prédominance du profit sur la population

Nous avons par la suite enchaîné sur le fait que nous n'étions qu'une délégation, que nous apportions les positions du congrès et que nous ne pouvons pas prendre de décisions.

Nous avons également apporté certaines précisions quant à la différence entre la CLASSE et l'ASSÉ et sur le sort de cette première.

Le ministre nous a alors demandé quelle était notre vision du Sommet. Nous lui avons exposé nos mandats en ce qui a trait à la composition du dit Sommet :

- 2/3 de participant-e-s issu-e-s d'associations étudiantes et syndicales représentant les professeur-e-s, chargé-e-s de cours, professionnel-le-s et employé-e-s de soutien
- exclusion des élites économiques et du privé

Quant au contenu :

- Les 4 axes (financement, accessibilité, gouvernance et pédagogie)
- Le fait que nous souhaitons aller plus loin que le simple discours comptable

De plus, nous avons bien développé les 4 axes.

Une grande partie de la discussion a tourné autour de la présence du privé et des élites économiques. Selon eux et elles, ces dernières faisaient partie intégrante de la société. Le gouvernement nous a laissé entendre que nous reproduisions les agissements du PLQ en voulant exclure *a priori* une partie de celle-ci.

Il nous a également demandé comment nous percevions l'éventualité de nous auto-exclure du Sommet en défendant des positions comme celles-ci. Nous avons répondu que les positions que nous apportions n'étaient que des demandes et non des conditions de participations et que l'ASSÉ n'a pas encore statué sur sa participation. Nous avons cependant mis de l'avant que la réalisation de nos demandes étaient proportionnelles à nos chances de participer au Sommet.

Duchesne nous a ensuite parlé des lobbys et des jeux d'influences qui pesaient sur le gouvernement et qu'il devrait les prendre en considération. Il a toutefois été clair : il souhaite que l'ASSÉ participe au Sommet et il cherche activement une manière de rallier les deux extrêmes.

Ils ont également insisté sur le fait que le Sommet devrait être une occasion de parler de sujets pointus, d'aller au fond des choses et d'établir un dialogue équitable, le tout dans une structure souple. Selon le gouvernement, le Sommet devra être un lieu de réflexion pouvant servir à d'éventuels projets de loi. Nous en avons donc compris qu'il n'y aurait vraisemblablement pas de recommandations finales.

On nous a finalement demandé si l'ASSÉ serait prête à participer à un comité consultatif d'ici au Sommet pour préciser les thèmes abordés lors de celui-ci. Nous avons répondu que le congrès devrait se pencher sur la question.

Le ministre a conclu sur le fait que les consultations se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'octobre et qu'il restera en contact avec nous.